



ADOBE STOCK

MakeHeatSimple

Réglez à distance le chauffage de votre résidence secondaire

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire individuelle ou en PPE? Avec Make Heat Simple, adoptez un système de contrôle à distance du chauffage et économisez jusqu'à 60% d'énergie, pour un coût d'installation de 500 à 2500 francs selon la solution envisagée.

On recense environ 700 000 résidences secondaires en Suisse. Des appartements ou maisons vides une grande partie de l'année, mais chauffés la plupart du temps tout l'hiver afin d'éviter les dommages causés par le froid. Même si de nombreux propriétaires abaissent déjà la température de ces logements avant une absence prolongée, davantage d'économies d'énergie peuvent être réalisées grâce à des systèmes de contrôle à distance. Selon des estimations de la Confédération, une gestion intelligente du chauffage dans les résidences secondaires permettrait d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 130 000 foyers, soit environ 600 000 tonnes d'équivalent CO₂. Et ce, sans aucune perte de confort.

Mais les propriétaires sont souvent démunis, voire réticents, face à la myriade de produits disponibles sur le marché et permettant la commande à distance des différents types de chauffage et des systèmes de distribution de chaleur. Chers, difficiles à installer, uniquement adaptés aux chalets individuels, pas si économiques, risqués pour les canalisations, etc.: on démêle le vrai du faux à partir de six questions fréquentes.

1 TOUS LES LOGEMENTS PEUVENT-ILS ÊTRE ÉQUIPÉS D'UN SYSTÈME DE COMMANDE À DISTANCE DU CHAUFFAGE?
En général oui. Entre le chauffagiste et l'installateur électricien, les professionnels finissent toujours par trouver une solution. Dans le pire des cas, ils peuvent installer un système simple comportant uniquement les options ON et OFF. Le paramètre le plus contraignant en termes d'équipement du logement est celui de la connexion internet ou du réseau téléphonique. Mais, de nos jours, rares sont les chalets qui ne sont pas du tout connectés.

2 EST-IL POSSIBLE D'INSTALLER UN SYSTÈME DE COMMANDE À DISTANCE DANS UN APPARTEMENT SITUÉ DANS UN IMMEUBLE EN PPE ÉQUIPÉ D'UN CHAUFFAGE CENTRAL?
Oui. Certains systèmes agissent directement sur les radiateurs ou le chauffage au sol d'un appartement. Un système centralisé, agissant sur la production de chaleur (chaudière, pompe à chaleur ou autre) peut également être installé, avec des bénéfices supplémentaires.

MakeHeatSimple en bref

Make Heat Simple, ce sont des conseils et des informations pour une gestion intelligente du chauffage à l'aide d'unités de commande à distance. Comment procéder?

1. Connectez-vous au site makeheatsimple.ch
2. Réalisez un bilan de vos besoins en six questions et obtenez un PDF récapitulatif
3. Trouvez un professionnel grâce à l'outil du site MakeHeatSimple
4. Faites installer un système de commande à distance du chauffage
5. Économisez de l'argent et de l'énergie

Make Heat Simple est une initiative de SuisseEnergie.

www.makeheatsimple.ch



3 MES FRAIS DE CHAUFFAGE SONT CALCULÉS AU PRORATA DE LA SURFACE DE MON APPARTEMENT. MON INVESTISSEMENT SERAIT-IL RENTABLE SI JE SUIS LE SEUL PROPRIÉTAIRE À M'ÉQUIPER?
Cela dépend de plusieurs facteurs. Faites le test sur www.makeheatsimple.ch/calculateur. Dans tous les cas, vous gagnerez en confort et en sérénité. Et peut-être que votre démarche incitera les autres propriétaires à faire de même. Ainsi, grâce à tous les avantages du système de commande à distance, vous pourriez, avec les autres propriétaires convaincus, profiter d'économies communes.

4 JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT EN PPE QUE J'HABITE EN PERMANENCE. EN LEUR ABSENCE, NE VAIS-JE PAS CONTRIBUER À CHAUFFER L'APPARTEMENT DE MES VOISINS ÉQUIPÉS D'UN TEL DISPOSITIF?
On préconise une température de 12°C dans les appartements inoccupés. Cette température garantit le confort dans les appartements voisins, assure une chaleur minimale dans l'appartement inoccupé et réduit la consommation d'énergie globale du bâtiment. Si la répartition des frais de chauffage se fait au prorata de la surface de l'appartement, l'économie réalisée dans un appartement profite à tous.

5 TROP RÉDUIRE TROP LE CHAUFFAGE DANS MA RÉSIDENCE SECONDAIRE N'AUGMENTE-T-IL PAS LE RISQUE DE RENCONTRER DES PROBLÈMES DE GEL DES CANALISATIONS OU DE MOISSISSURES?
Pour les canalisations, il faut bien sûr rester prudents, et veiller à ce qu'un logement ne descende pas trop bas en température. Il est ainsi conseillé de maintenir la température d'un chalet autour de 6°C et celle d'un appartement autour de 12°C. Quant au risque de moisissures, il est quasiment nul. Il faudrait vraiment que le bâtiment soit parfaitement étanche et que les derniers occupants laissent beaucoup d'eau dans l'air ambiant pour que des problèmes apparaissent.

6 LES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE À UN SYSTÈME DE COMMANDE À DISTANCE SONT-ELLES RÉELLES?
Le coût d'un système de commande à distance du chauffage est compris entre 500 et 2500 francs. Baisser le chauffage dans un logement inoccupé permettrait d'économiser jusqu'à 60% d'énergie. MakeHeatSimple estime ainsi qu'un utilisateur peut économiser jusqu'à CHF 1300.- par an. Le coût de l'installation est donc rapidement amorti.